

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

1. Logement
2. Nom et prénoms
Date de naissance
Sexe
3. Professions des parents :
Père :
Mère :
4. Pourquoi avez-vous choisis d'étudier ici ?
Force :
Faiblesse :
5. Comment se présentent les épreuves ou les tests?
-par écrit : si oui lesquels?
Fréquences :
-par oral : si oui lesquels?
Fréquences :
6. Quels types de sanctions l'enseignant(e) attribue-t-il/elle aux étudiants en cas de fautes ou de bêtises? (à cocher)
-punition :
-coller :
-convocation au bureau :
-convocation des parents :
-autres (à préciser)
7. Quelle(s) est/sont votre/vos matière(s) préférée(s)? Pourquoi?
8. Comment procédez-vous lors de votre révision ou assimilation? (à cocher)
-étude personnelle :
-par groupe :
-assisté (membres de la famille) :
-entre amis :
-autres (à préciser) :
9. Quels points de vue pouvez-vous donner par rapport à la scolarisation des enfants malgaches?

II

10. Selon vous, y –a-t-il une différence et/ou un décalage entre l’éducation des enfants en milieu rural et ceux du milieu urbain? Justifiez votre réponse.
11. Quelles peuvent être les causes du décrochage scolaire (abandon scolaire) en milieu rural? Justifiez votre réponse.
12. Quelles solutions pouvez-vous donner par rapport à ce problème?
13. Avec la mondialisation, pensez-vous que l’utilisation des NTICs est-elle favorable dans le cadre de l’éducation des enfants malgaches? Justifiez votre réponse.
14. Avez-vous un ordinateur? Si non, en avez-vous utilisé un?
15. Pour vous, à quoi sert l’éducation?

EXTRAIT DE LA LOI SUR L'EDUCATION

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Loi

LOI N° 2008-011

modifiant certaines dispositions de la loi n°2004-004 du 26 juillet 2004 portant orientation du Système d'Education, d'Enseignement et de Formation à Madagascar.

TITRE PREMIER

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Section I

Droits à l'éducation et à la formation

Art 1 : l'éducation est une priorité nationale absolue et l'enseignement est obligatoire à partir de l'âge de six ans.

Art 3 : l'Etat s'engage à instaurer un système d'éducation, d'enseignement et de formation capable d'assurer l'épanouissement intellectuel, physique, moral, civique et artistique de chaque individu.

Certaines valeurs culturelles spécifiques au pays, telle que les notions de « aina », de « fanahy maha-olona », de « hasina » ou de « fihavanana » sont prises en considération.

.....

FLUCTUATION POLITIQUE CONCERNANT L'EDUCATION A MADAGASCAR

En 1810 Radama, jeune prince de 18 ans, succède à son père et devient roi de l’Imerina, région d’Antananarivo. Il obtient l’appui des anglais de l’Île Maurice, qui envoient des instructeurs pour moderniser l’armée, et des missionnaires ; ceux-ci fondent en 1820 la première école de Madagascar et en 1823 l’écriture du malgache en caractères latins est définitivement codifiée.

Le statut de l’école malgache est ambigu dès l’origine ; Radama voulant l’écriture pour administrer son royaume, tandis que les enseignants missionnaires ne pensaient qu’à convertir.

En 1828 Radama meurt et sa femme, la reine Ranavalona lui succède ; mais, c’est en 1835 qu’éclate la crise : Ranavalona chasse les missionnaires européens, ferme les écoles et persécuté les chrétiens malgaches. Cette année-là, quelques milliers d’élèves fréquentaient une centaine d’écoles et la première bible en malgache venait d’être imprimée.

En 1862, après la mort de Ranavalona, les missionnaires peuvent revenir, et l’année suivante, presque toutes les écoles sont rouvertes par les missions anglicanes, catholiques, luthériennes et presbytériennes.

En 1869 le gouvernement interdit les cultes traditionnels et ordonne à tous les hommes libres de l’Imerina de choisir l’une des quatre religions chrétiennes et d’inscrire leurs enfants dans l’école de la mission correspondante. L’invasion française en 1895 marque la fin du monopole des missions. La colonie fonde des écoles laïques, d’abord pour les enfants des français, puis pour les jeunes malgaches.

En 1907, il existait 389 écoles du premier degré affectées à “l’enseignement des indigènes” ; en principe, l’enseignement est obligatoire pour tous les enfants de 8 à 13 ans. Cet objectif ne sera jamais atteint, cependant la scolarisation se développe pendant la colonisation et le protectorat postcolonial jusqu’en 1972 ; tous les niveaux d’enseignement, technique, secondaire, supérieur, furent créés.

Mais cet enseignement qui privilégiait le français, et où le malgache était réduit au rang de langue secondaire, heurtait les aspirations de nombreux malgaches. Après les troubles qui agitèrent Madagascar de 1972 à 1975, le nouveau gouvernement décrêta la malgachisation de l’enseignement primaire. Les parents qui le pouvaient envoyèrent leurs enfants dans des écoles privées qui enseignaient le français, langue maintenue pour le secondaire et le supérieur, tandis que les écoles primaires publiques dont les enseignants étaient de plus en plus mal payés et dont les équipements se détérioraient, s’enfonçaient dans la misère, plus encore que l’ensemble de la société malgache. Les cantines scolaires disparurent. Les écoles de formation des

instituteurs disparurent et le gouvernement imposât à tous les nouveaux bacheliers un Service National de deux ans pour suppléer au manque d'enseignants. Le français fut de nouveau enseigné à partir de la troisième année du primaire.

En 1991 Madagascar signe la convention internationale des droits de l'enfant dont l'article 28 précise que « *Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances ; ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous.* »

En 1992, la chambre des députés, dans la politique de passage du socialisme au libéralisme, supprime le Service National et la gratuité de l'enseignement ; l'école reste obligatoire de cinq à seize ans, mais, les parents d'élèves de chaque école primaire publique, réunis en association (FRAM), devront désormais recruter et rémunérer les enseignants, et aussi financer les fournitures scolaires et les dépenses de fonctionnement de l'école. Cette mesure présentait le double avantage de réduire les dépenses publiques, et d'assurer la scolarisation de tous les enfants puisque les parents qui, faute de ressources, ne peuvent pas payer l'école sont dans l'illégalité.

Ces réformes ont été difficiles à appliquer, et des aménagements ont été nécessaires ; des aides internationales soutiennent l'école publique depuis plusieurs années ; les écoliers reçoivent chaque année un kit scolaire, des vermifuges et des vitamines.

Les enseignants fonctionnaires, recrutés il y a plus de 35 ans, forment un corps en extinction.

Les enseignants FRAM représentent aujourd'hui plus de 80% des enseignants des écoles primaires publiques de Madagascar ; la plupart ont au moins le BEPC ; ils sont recrutés à chaque rentrée avec un CDD de 10 mois et ne touchent pas de salaire mais une gratification. Un financement international spécial leur permet de toucher en principe 50000 ariary (17,5 €) par mois dix mois par an, mais seuls les plus anciens ont cette chance, et pour l'année scolaire 2009-2010, ils n'ont touché cette indemnité que pendant huit mois, soit 140 € pour l'année ; cette indemnité est complétée par la part versée par le FRAM qui s'élève au maximum à 17,5 € par mois. Au total, leur rémunération s'élève en principe à 350 € par an, en fait beaucoup moins pour le plus grand nombre.

Dernière mesure administrative concernant l'école, en 2009, le gouvernement établit une taxe sur les écolages versés par les parents des élèves de l'enseignement privé.

D'institutions internationales financées par des gouvernements étrangers, des organisations philanthropiques et des ONG apportent leur aide aux écoles malgaches, mais les écoles privées

sont les principales bénéficiaires, et les écoles publiques qui accueillent les enfants les plus pauvres restent très démunies.

Source : Simon Duteil, « Un instituteur colonial à Madagascar au début du XXe siècle », Histoire de l'éducation [En ligne], 128 / 2010, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 01 avril 2016. URL : <http://histoire-education.revues.org/2271> ; DOI : 10.4000/histoire-education.2271

RETROSPECTIVE SUR L'EDUCATION A MADAGASCAR : ENTRE DECADENCE ET DEFIS DE REDRESSEMENT

Deux rapports d'études sur l'état de l'éducation ont été sortis en 2013. Ces documents ont mis en lumière une détérioration rapide de la situation éducative, qui n'a cessé de s'aggraver depuis la crise. Mais, en même temps, un grand pas vers l'amélioration de l'accès à l'éducation de base a également marqué l'année dernière. La crise a interrompu une décennie de progrès en matière de scolarisation. Cette conclusion a été tirée du rapport de la Banque mondiale, publié le 18 juin 2013. Intitulée « l'éducation primaire en temps de crise », cette étude constitue la toute première analyse sur l'impact de la crise politique durant quatre années successives sur la scolarisation des enfants. Une situation attestant la négligence de ce secteur aussi crucial auquel dépend l'avenir du pays.

A travers cette étude, la Banque mondiale a décidé de tirer la sonnette d'alarme. Elle a invité le pays à prendre des mesures drastique pour inverser la tendance actuelle, qui fait état d'un demi-million d'enfants non scolarisés. L'augmentation du budget alloué à ce secteur figure parmi les résolutions que le pays devrait prendre de toute urgence. Car selon les enquêtes menées par l'équipe de la Banque mondiale, 26% des ménages évoquent les problèmes financiers comme étant la principale raison de l'abandon scolaire et de la non-scolarisation de leurs enfants.

De là, faut-il espérer la motivation des parents avec une charge supplémentaire, à titre de cotisations Fram, alors qu'ils ont même de la peine à équiper leurs enfants ? Certes, on ne peut pas répondre à cette question par l'affirmatif, vu la diminution du taux de la scolarisation primaire qui est passé de 63 % en 2008, à 50 % en 2011. Le manque d'infrastructures et de manuels scolaires ne font qu'empirer la dégradation de l'enseignement. D'ailleurs, la compétence de ces maîtres Fram remet en question la qualité de l'éducation. Cependant, ils forment les 2/3 des enseignants dans les établissements scolaires publics. L'éducation dans la liste rouge de la corruption

Outre le problème financier, le poids de la corruption anéantit également le secteur de l'éducation. A travers son rapport, présenté le 2 octobre 2013, Transparency international a montré combien l'intensification de la lutte contre la corruption dans le secteur de l'éducation est nécessaire. A ce propos, les résultats du baromètre mondial montrent que la corruption dans le secteur éducation est placée en 7^e position avec un taux de 56% pour Madagascar et un taux de 41% pour la moyenne mondiale. Les bases de données du Cajac Madagascar, parmi les principaux domaines où est signalée la corruption, l'éducation arrive en 4^e position ; ce qui représente 9% de la totalité des signalements de cas de corruption reçus au niveau du centre. Recrutements frauduleux, détournement de fonds, pot-de-vin... Ce sont entre autres les formes et modes de corruption pratiquées dans le secteur éducation à Madagascar.

Nouveaux défis fixés par le plan intérimaire 2013-2015

Face à tous ces indicateurs qui virent tous au rouge, le ministère de tutelle a bénéficié d'un appui de ses partenaires techniques et financiers afin qu'aucune génération ne soit sacrifiée par les impacts de cette longue crise politique. Ainsi, une vaste campagne nationale de scolarisation a été lancée au mois d'août 2013. L'événement a été accompagné de l'inauguration officielle du plan Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015. La campagne et le Plan intérimaire ont pour objectif de maintenir l'accès des enfants malgaches à l'éducation primaire et d'éviter tout particulièrement que le nombre d'enfants déscolarisés n'augmente.

Le Plan a préconisé ainsi un ensemble de mesures, notamment la prise en charge des subventions de la plupart des enseignants communautaires des écoles primaires publiques (EPP), le développement des cantines scolaires dans les zones à risque alimentaire élevé, la mise en place d'une campagne de scolarisation et de cours de remise à niveau pour les enfants déscolarisés, la construction de nouvelles salles de classe, et la distribution de kits scolaires à tous les élèves des EPP. Par ailleurs, la campagne nationale de scolarisation invite chacun à participer aux efforts de scolarisation des enfants et rappelle la nécessité d'inscrire les enfants au cours préparatoire (CP1) dès l'âge de 6 ans. Avec cette première campagne, le ministère de l'Education nationale et ses partenaires prévoient 50.000 enfants supplémentaires qui vont rejoindre les EPP lors de la rentrée scolaire 2013-2014. Un engagement à renouveler annuellement, vu qu'environ 80.000 nouveaux enfants sont en âge d'être scolarisés chaque année.

Source : PASEC (2017). Performances du système éducatif malgache : Compétences et facteurs de réussite au primaire. PASEC, CONFEMEN, Dakar

L'UNICEF S'ORGANISE AVEC L'ETAT MALGACHE

L'objectif de l'UNICEF est de soutenir le système national de l'éducation en répondant aux besoins exprimés par les autorités de l'éducation centrales et régionales, afin d'aider à réaliser les droits des enfants pour une éducation de qualité. L'approche de l'UNICEF, qui est focalisée sur les écoles primaires est à la fois un soutien technique et financier (la majorité du soutien se fait au niveau régional), et cherche autant que possible à renforcer les capacités du système national et à assurer sa pérennisation. Il s'agit donc d'un programme de base répondant aux besoins essentiels. Cela inclut des activités telles que la construction des écoles (y compris les écoles préscolaires), la fourniture de matériels et équipements scolaires, la formation des enseignants et le soutien aux écoles à élaborer des plans d'action pour améliorer les milieux d'apprentissage des enfants.

L'UNICEF appuie également le fonctionnement du système. Ainsi, par exemple, en 2013, l'UNICEF paiera les salaires des enseignants pendant 4 mois et fournira des kits scolaires pour les 4 millions d'enfants des écoles primaires à travers tout le pays. L'UNICEF joue également un rôle crucial dans la coordination et le développement du secteur de l'éducation, ainsi que dans le développement de la stratégie, en tant que chef de file, et en plaidant pour des actions en faveur des enfants les plus défavorisés.

L'avantage essentiel de l'UNICEF est le fait qu'il a «un pied dans la boue et un pied dans la porte des décideurs». D'un côté, il est en mesure d'aider à traduire les politiques par des mesures concrètes pour les enfants et d'un autre côté, il aide à tenir compte de ces résultats dans les futurs plans. L'impact global de l'appui de l'UNICEF est souvent difficile à mesurer compte tenu de l'ensemble de facteurs qui influent sur l'éducation des enfants. Cependant, les régions qui ont bénéficié de l'assistance de l'UNICEF montrent des signes de recul de certaines des tendances négatives au cours des dernières années, en particulier, en termes de scolarisation dans le primaire. Les actions de l'UNICEF ont sans doute contribué à ces gains.

Source : *Aide et Action international. OMD 2015 : le mirage ! Des voix citoyennes sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Septembre 2010*

AMELIORER LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR : un plan d'action défini

Les techniciens du ministère de l'Éducation Nationale avec les partenaires techniques et financiers se sont toujours penchés sur un plan d'actions pour améliorer la qualité de l'éducation dans le court terme. Ce plan entre dans le cadre d'un vaste schéma qui vise à rehausser le niveau général de l'enseignement à Madagascar. Ce schéma comprend en effet la définition d'un nouveau curriculum qui tiendra compte les réalités malgaches et dont la finalité n'est autre que le développement à Madagascar.

Avec les différentes DREN (Direction Régionale de l'Éducation Nationale) sont discutées la mise en œuvre de la méthode d'enseignement basée sur la PpO ou Pédagogie par Objectifs. Cette PpO a été adoptée par le Ministère pour la période transitoire, c'est-à-dire jusqu'à la mise en œuvre et la généralisation du nouveau curriculum. Selon un technicien de la DCI (Direction des Curricula et des Intrants), cette approche est la « plus appropriée » vu le niveau actuel des enseignants à Madagascar.

Ils ont également évoqués et analysés les programmes d'études notamment en ce qui concerne le niveau primaire. Des ateliers sont toujours organisés, tant sur les formations proprement dites assurées par l'Institut National de Formation Pédagogique, telle que l'harmonisation des formations destinées aux enseignants. L'un des objectifs de ces ateliers est de mieux coordonner les différentes formations existantes et futures afin de non seulement capitaliser les acquis en la matière mais également d'améliorer les contenus des modules de formation. Le but reste, bien entendu, de mieux former les enseignants afin qu'ils puissent assurer leur fonction et ainsi améliorer la qualité de l'enseignement.

Les partenaires techniques et financiers assurent leur soutien aux plans d'action du MEN afin de doter le pays d'un système éducatif de qualité respectant les normes. L'ouverture de ces ateliers voit en général la présence du Ministre de l'Éducation Nationale, Paul Andrianainaina Rabary qui réitère toujours à son discours la volonté de son Ministère d'aller toujours vers l'avant pour donner aux enfants malgaches une meilleure éducation.

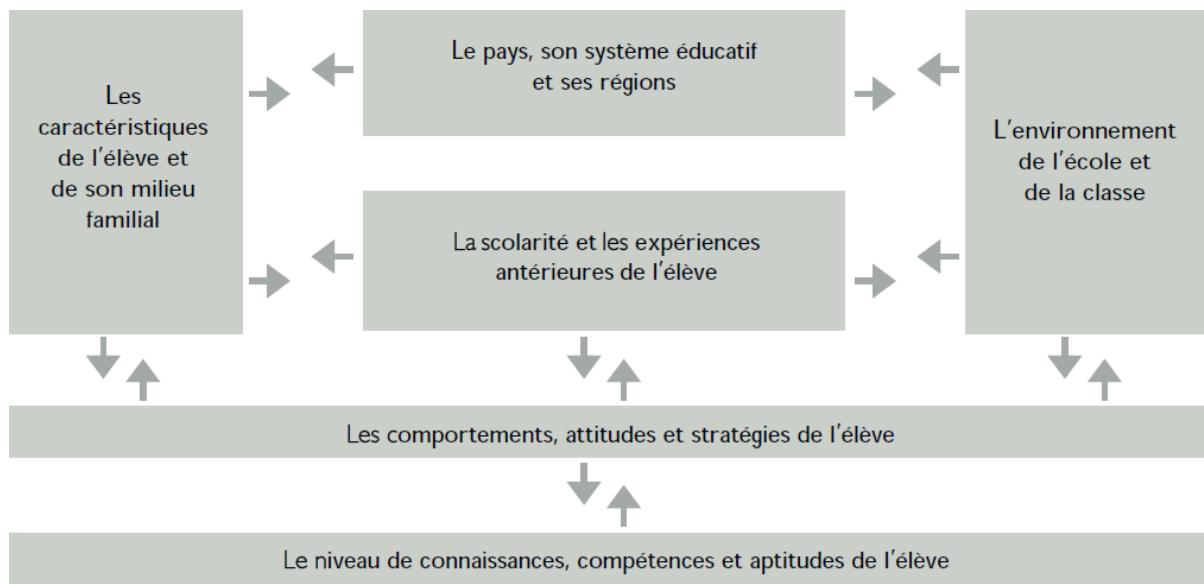
*« Il faudrait chaque année construire 2 000 écoles afin que tous les enfants malgaches en âge d'être scolarisés puissent avoir accès à l'éducation », **dixit Paul Rabary, ministre de l'Education Nationale.***

Malgré les efforts du gouvernement malgache quant à l'amélioration du monde de l'éducation à Madagascar, les défis à relever par le ministère de l'Education Nationale (MEN) s'annoncent encore nombreux et tous autant difficiles, pour les années à venir. Plusieurs

critères permettent de le constater, et le ministre de tutelle, Paul Rabary, lui-même le reconnaît. «*Ne serait-ce qu'à l'accès à la scolarisation, un enfant en âge d'être scolarisé sur quatre ne va pas à l'école. Par ailleurs, sur dix enfants entrant au primaire, seuls trois arrivent à terminer le cycle complet. Et à tout cela s'ajoute le manque énorme d'infrastructures pédagogiques*». Ce qui signifie déjà que l'éducation nationale pour Madagascar est encore dans une situation... critique. Et lui de rajouter qu'«*il faudrait chaque année construire deux mille écoles à travers le pays pour que le monde de l'éducation à Madagascar se stabilise en termes d'infrastructures*».

Mais à partir de quand, jusqu'à quand et avec quels moyens ? Car faut-il également rappeler les nombreuses difficultés de ce département à fournir une éducation respectant les normes pour les élèves Malgaches ? Et pour ce qui est de la qualité de l'éducation, lui d'affirmer que 2/3 des enseignants du primaires sont des enseignants communautaires, qui de ce fait, n'ont pas reçu la formation pédagogique adéquate. Alors, en d'autres termes, le système de l'éducation malgache repose encore en grande partie entre les mains des enseignants non qualifiés. «*Sans parler de l'insuffisance de matériels ainsi que de ressources didactiques pédagogiques*».

Source : Ministère de l'Education Nationale: <http://www.education.gov.mg/> consulté à la date de 6 mai 2016



Source : PASEC (2017). *Performances du système éducatif malgache : Compétences et facteurs de réussite au primaire*. PASEC, CONFEMEN, Dakar

COORDONNEES DE L'IMPETRANTE

Nom et prénoms : RAJAONARISON Maholy Andrianina



Adresse électronique : mahandrison@gmail.com

GSM : 034 64 233 59 Adresse : LOT IVJ 149A Antanjombe
Ambohimanarina

PANORAMA SUR LA RECHERCHE ENTREPRISE

Titre du projet : perceptions contradictoires de la scolarisation et ruralité : cas des lycées Mahitsy/lycée catholique Notre Dame de l'Assomption- lycée Ambohimanarina/lycée catholique Saint François Xavier Antanimena.

Mots- clés: scolarisation, éducation, rural, urbain, perception, représentation

Champs d'investigation : sociologie de l'éducation, sociologie rurale

Nombre de tableaux : 12 Nombre de photos : 8 Nombre de graphiques : 8

RESUME

Contrairement à d'autres objets d'étude, tels que la politique monétaire ou le commerce internationale, l'éducation ne constitue pas un domaine réservé à l'économie. D'après notre recherche, les politiques éducatives sont souvent abordées du point de vue de l'histoire, de la sociologie ou des sciences de l'éducation que du point de vue économique alors que le secteur éducatif a le plus besoin d'une panoplie d'investissement. Ceci étant, l'école doit être généralement perçue comme étant d'abord un lieu de culture destiné à former des citoyens responsables et capables de s'intégrer dans la vie sociale. Les inégalités sociales restent un principal défi, l'égalité des sexes n'est pas encore une réalité, le sous-investissement dans l'éducation et la négligence de la qualité d'enseignement restent inchangés.

ABSTRACT

Education is not included in the field of economy, contrary to other objects of study such as politics of monetary or the international trade. Educational policies are often approached from the point of view of history, sociology or science education than the point of view of economy whereas the educational sector needs a package of investment. So, school must be in general a place destined to train citizens responsible and able to integrate in the social life. The social inequalities remain the main challenge, equality of sex is not yet a reality, the under-investment in education and the negligence of teaching's quality remain unchanged.

Directeur de recherche : RANDRIAMASITIANA Gil Dany, professeur titulaire